

# Entrée express – rapport de fin d'année 2017



## Table des matières

Entrée express – Rapport de fin d’année 2017.....	6
I. Aperçu du système Entrée express.....	6
Résultats d’Entrée express à ce jour.....	7
Profils soumis dans le bassin d’Entrée express.....	8
Composition du bassin d’Entrée express.....	8
Résultats des rondes d’invitations d’Entrée express permettant de présenter une demande de résidence permanente.....	11
Résultats des rondes d’invitations : Pays de résidence et de citoyenneté des candidats invités à présenter une demande.....	13
Résultats des rondes d’invitations : Candidats invités à présenter une demande selon la profession.....	14
Demandes de résidence permanente présentées au titre d’Entrée express.....	16
Délais de traitement d’Entrée express.....	18
Admissions.....	19
II. Sujets spéciaux : Points additionnels.....	21
Emploi réservé.....	24
Diplôme canadien.....	26
Maîtrise du français.....	28
Frère ou sœur au Canada.....	31
III. Sujets spéciaux : Analyse comparative entre les sexes.....	32
IV. Conclusion.....	46

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre cumulatif de profils soumis dans le bassin d'Entrée express.....	8
Table 2: Tableau 2 : Répartition des notes du Système de classement global des candidats dans le bassin d'Entrée express .....	10
Tableau 3 : Invitations envoyées à des candidats en 2017 selon le programme d'immigration économique .....	13
Tableau 4 : Invitations envoyées aux candidats, selon le pays de résidence .....	14
Tableau 5 : Invitations envoyées aux candidats, selon le pays de citoyenneté.....	14
Tableau 6.1 : Invitations envoyées à des candidats en 2016 selon la profession.....	16
Tableau 6.2 : Invitations envoyées à des candidats en 2017 selon la profession.....	16
Tableau 7 : Demandes de résidence permanente reçues et approuvées, et visas délivrés par l'entremise d'Entrée express (nombre total de personnes) .....	17
Tableau 8 : Demandes de résidence permanente reçues (nombre total de personnes) selon la province de destination en 2016 et en 2017 .....	18
Tableau 9 : Délai de traitement des demandes d'Entrée express selon la date de la décision définitive .	19
Tableau 10 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée Express selon la province de destination et la catégorie d'immigration en 2016 et en 2017 .....	20
Tableau 11 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express selon les dix principaux pays de citoyenneté en 2016 et en 2017 .....	20
Tableau 12.1 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018, ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon les catégories de points additionnels* .....	22
Tableau 12.2 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018, ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels* .....	22
Tableau 13.1 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant obtenu et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels* .....	23
Tableau 13.2 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant obtenu et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels* .....	23
Tableau 14 : Candidats dans le bassin d'Entrée express en date du 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas d'emploi réservé, selon la CNP et d'autres catégories de points additionnels .....	25
Tableau 15 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas d'emploi réservé, selon la CNP et d'autres catégories de points additionnels.....	26
Tableau 16 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 possédant et ne possédant pas de diplôme canadien* selon la note du Système de classement global .....	27
Tableau 17 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats possédant et ne possédant pas de diplôme canadien* selon la note du Système de classement global.....	27
Tableau 18 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour un diplôme canadien, selon la note du Système de classement global.....	28

Tableau 19 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels pour un diplôme canadien selon la note du Système de classement global.....	28
Tableau 20 : Candidats francophones dans le bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018 .....	29
Tableau 22 : Demandes de résidence permanente présentées par des candidats francophones (nombre total de personnes).....	30
Tableau 24 : Candidats dans le bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels pour la maîtrise du français, selon la note du Système de classement global .....	30
Tableau 25 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels pour la maîtrise du français, selon la note du Système de classement global .....	30
Tableau 26 : Candidats dans le bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels pour un frère ou une sœur au Canada, selon la note du Système de classement global.....	31
Tableau 27 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels pour un frère ou une sœur au Canada, selon la note du Système de classement global .....	31
Tableau 28 : Profils cumulatifs soumis dans le bassin d’Entrée express, selon le sexe.....	32
Tableau 29 : Répartition des notes du Système de classement global des candidats du bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018, selon le sexe.....	33
Tableau 30.1 : Candidats dans le bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories et points additionnels et le sexe*.....	34
Tableau 30.2 : Candidats dans le bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels* et le sexe .....	35
Tableau 31 : Candidats dans le bassin d’Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n’ayant pas d’emploi réservé, selon la CNP, les autres catégories de points additionnels et le sexe .....	36
Tableau 32 : Répartition des notes du système de classement global et invitations envoyées en 2017, selon le sexe.....	39
Tableau 33 : Invitations envoyées en 2017 selon le programme d’immigration économique et le sexe des candidats.....	40
Tableau 34.1 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels et le sexe* .....	40
Tableau 34.2 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n’ayant pas obtenu de points additionnels selon la combinaison de catégories de points additionnels et le sexe* .....	41
Tableau 35 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats selon le pays de résidence et le sexe .....	42
Tableau 36 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats selon leur pays de citoyenneté et leur sexe.	42
Tableau 37.1 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats de sexe féminin selon leur profession.....	43
Tableau 37.2 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats de sexe masculin selon leur profession.....	44
Tableau 38 : Demandes reçues de 2005 à 2014 (avant Entrée express) selon le programme économique d’Entrée express et le sexe du candidat (nombre de dossiers) .....	45

Tableau 39 : Demandes de résidence permanente reçues dans Entrée express, selon le sexe du demandeur (nombre de personnes)..... 46

Tableau 40 : Admissions par l'entremise d'Entrée express selon le pays de citoyenneté et le sexe du demandeur (nombre de dossiers) ..... 46

## Entrée express – Rapport de fin d’année 2017

### I. Aperçu du système Entrée express

Entrée express est le système phare de gestion des demandes du Canada pour les principaux programmes de l’immigration économique, à savoir le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), la catégorie de l’expérience canadienne et une partie du Programme des candidats des provinces.

Les candidats éventuels déclarent leur intérêt pour immigrer au Canada en remplissant tout d’abord un profil en ligne. Le profil fait l’objet d’une vérification par voie électronique afin de déterminer si le candidat remplit les critères d’au moins un des trois programmes fédéraux d’immigration susmentionnés. Au moyen de ces mêmes renseignements, les candidats se voient attribuer une note du système de classement global (SCG). Ils sont alors placés dans le bassin d’Entrée express et classés les uns par rapport aux autres en fonction de cette note.

Le bassin est dynamique et le rang attribué à un candidat peut changer lorsque d’autres candidats se joignent au bassin ou le quittent, ou lorsque les critères de classement sont modifiés en fonction des instructions ministérielles. Les notes du SCG peuvent également changer en fonction de la situation d’un candidat. (Par exemple, un candidat peut acquérir de l’expérience de travail ou être nommé par une province ou un territoire.) Seuls les candidats les mieux classés sont invités à présenter une demande de résidence permanente.

La note du SCG d’un candidat se divise en deux éléments : les facteurs de base et les points additionnels. La note pour les facteurs de base peut aller jusqu’à un maximum de 600 points et repose sur une combinaison de facteurs que sont l’âge du candidat, sa scolarité, sa connaissance des langues officielles et son expérience de travail. Ces facteurs sont fortement corrélés avec un potentiel de revenu élevé.

Les points additionnels font partie d’Entrée express depuis le lancement du système. Au départ, des points additionnels étaient accordés pour une offre d’emploi réservé admissible ou pour une désignation provinciale ou territoriale afin de s’assurer que les candidats en question reçoivent une invitation à présenter une demande lors de la prochaine ronde d’invitations. Dans le cadre des améliorations ciblées effectuées le 19 novembre 2016, Entrée express a commencé à accorder des points additionnels aux candidats qui possèdent un diplôme d’études postsecondaires canadien. Les points additionnels accordés pour un emploi réservé ont été réduits afin de rééquilibrer le SCG en faveur des candidats qui œuvrent dans des domaines hautement spécialisés. Les conditions pour obtenir des points additionnels liés à un emploi réservé ont également été assouplies.

Le 6 juin 2017, d’autres améliorations ont été apportées à Entrée express par l’ajout de deux nouveaux types de points additionnels :

- Des *points pour la maîtrise du français* sont accordés aux candidats qui possèdent le niveau 7 ou supérieur des Niveaux de compétence linguistique canadiens dans les quatre compétences linguistiques (expression orale, compréhension de l’oral, compréhension de l’écrit et expression écrite). Ces candidats obtiendront :

- Quinze points additionnels s'ils possèdent le niveau 4 ou un niveau inférieur des Canadian Language Benchmark (CLB) dans les quatre compétences linguistiques en anglais.
- Trente points additionnels s'ils possèdent le niveau 5 ou un niveau supérieur des CLB dans les quatre compétences linguistiques en anglais.
- *Des points pour un frère ou une sœur au Canada* sont accordés :
  - Si le candidat, ou l'époux ou le conjoint de fait du candidat l'accompagnant, a un frère ou une sœur qui :
    - vit au Canada;
    - est citoyen canadien ou résident permanent du Canada.
  - Le frère ou la sœur doit :
    - être âgé d'au moins 18 ans;
    - être lié au candidat par le sang, le mariage, une union de fait ou une adoption;
    - avoir un parent en commun avec le candidat.

IRCC a apporté d'autres améliorations à Entrée express :

- L'inscription au Guichet-Emplois est devenue facultative pour tous les candidats. Les candidats qui répondent aux critères d'admissibilité minimum à Entrée express sont automatiquement placés dans le bassin et admissibles sur-le-champ aux sélections. Les candidats ont toujours la possibilité de créer un compte de jumelage d'emploi dans le Guichet-Emplois dans le but de trouver un emploi au Canada. Les employeurs canadiens sont encore en mesure de trouver des candidats d'Entrée express hautement qualifiés dans le Guichet-Emplois.
- IRCC a adopté une nouvelle règle pour départager les candidats ex æquo. Au moment de procéder aux invitations, les candidats dans le bassin sont classés selon leur note du SCG. Lorsque des candidats sont ex æquo au point de coupure établi pour l'invitation à présenter une demande (IPD), ces derniers sont classés de nouveau en fonction de la date et de l'heure à laquelle ils ont soumis leur profil. Cette règle a été mise en œuvre en novembre 2017 et seuls les candidats les mieux classés ont été invités à présenter une demande en tenant compte du nombre prévu d'invitations. Le départage des candidats ex æquo en fonction de la date et de l'heure de soumission du profil a permis un alignement plus précis entre les invitations qui sont envoyées chaque mois et le plan pluriannuel des niveaux d'immigration d'IRCC.

#### Résultats d'Entrée express à ce jour

De janvier 2017 à août 2017, IRCC a augmenté la taille des rondes d'invitations dans le but d'augmenter le volume courant de demandes à traiter, puisque l'arriéré des demandes antérieures à Entrée express au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et de la catégorie de l'expérience canadienne était presque éliminé. Une fois le volume courant de demandes à traiter au titre d'Entrée express augmenté, les rondes d'invitations ont été réduites de manière à assurer un flux constant de demandes et le respect des délais de traitement établis pour les demandes au titre d'Entrée express.

Le bassin d'Entrée express est maintenant la principale source de demandes de résidence permanente dans la catégorie de l'immigration économique pour le plan pluriannuel des niveaux d'immigration d'IRCC. En 2017, 86 022 invitations ont été envoyées, 109 497 demandes ont été reçues, 93 596 visas

ont été délivrés et 65 401 résidents permanents accompagnés de leur famille ont été accueillis au Canada.

#### Profils soumis dans le bassin d'Entrée express

Au 3 janvier 2018 :

- Il y avait 71 087 candidats actifs dans le bassin d'Entrée express.
- Le nombre de candidats ayant reçu une invitation qui n'avaient pas encore présenté leur demande de résidence permanente était de 9 569.

Tableau 1 : Nombre cumulatif de profils soumis dans le bassin d'Entrée express

<u>Cumulatif</u>	<u>Au 3 janvier 2016</u>	<u>Au 3 janvier 2017</u>	<u>Au 3 janvier 2018</u>
<b><i>Profils reçus</i></b>			
<b>Profils soumis</b>	188,262	353,230	598,507
<b>Profils non admissibles</b>	88,048	170,221	283,396
<b>Profils en suspens†</b>	1,303	1,554	15
<b><i>Profils qui ne se trouvent plus dans le bassin</i></b>			
<b>Profils expirés</b>	2,656	47,859	80,137
<b>Profils retirés du bassin</b>	13,684	27,192	50,333
<b>Demandes soumises aux fins de traitement*</b>	18,634	41,466	103,970
<b><u>Annuel</u></b>			
<b><i>Profils qui se trouvent dans le bassin</i></b>			
<b>Candidats actifs</b>	60,042	58,328	71,087
<b>Invitations à présenter une demande en suspens</b>	3,895	6,610	9,569

†Profils en suspens en 2016 et jusqu'au 5 juin 2017 : Les candidats devaient s'inscrire au Guichet emplois avant que leur profil soit ajouté au bassin. La diminution du nombre de profils en suspens en 2016, en 2017 et en 2018 est attribuable à l'élimination de l'exigence relative à l'inscription obligatoire au Guichet emplois le 6 juin 2017. En date du 3 janvier 2018, il y avait 15 profils en suspens. Ces profils ne sont plus admissibles à Entrée express et n'avaient pas encore été retirés du système à la date de l'extraction des données. La vérification de la désignation du candidat par la province ou le territoire est encore requise.

\*Le total des demandes de résidence permanente présentées en 2015, en 2016 et 2017 exclut les demandes annulées.

#### Composition du bassin d'Entrée express

Entrée express attribue automatiquement une note du SCG aux candidats qui soumettent un profil. La note d'un candidat se divise en deux parties. La note du SCG pour les facteurs de base peut atteindre un maximum de 600 points et repose sur l'âge du candidat, sa scolarité, sa maîtrise des langues officielles, son expérience de travail et la combinaison de ces attributs associés au capital humain.

Un maximum de 600 points est accordé au candidat s'il satisfait les objectifs stratégiques ou autres, comme le fait de posséder une désignation d'une province, une offre d'emploi réservé admissible ou un diplôme canadien, de maîtriser le français ou d'avoir un frère ou une sœur au Canada. Les candidats peuvent présenter différentes combinaisons quant aux types de points additionnels accordés. La note maximale du SCG que peut obtenir un candidat est de 1 200 points.

Tous les renseignements sont fournis par le candidat et doivent être appuyés par des documents appropriés à l'étape de la demande, à défaut de quoi la demande sera refusée.



La répartition des notes du SCG attribuées aux candidats dans le bassin au 3 janvier 2017 et au 3 janvier 2018 est présentée au tableau 2.

Pour améliorer leur classement dans le bassin, les candidats sont encouragés à renforcer leurs attributs associés au capital humain. (Par exemple, en améliorant leur connaissance des langues officielles, trouver un emploi réservé ou obtenir un diplôme d'études canadien.) Les candidats peuvent aussi accroître leur note du SCG en fournissant une évaluation des diplômes d'études pour leur formation acquise à l'étranger, ou de l'information sur la scolarité et les compétences linguistiques de l'époux ou du conjoint qui les accompagne.

Table 2: Tableau 2 : Répartition des notes du Système de classement global des candidats dans le bassin d'Entrée express

Note du Système de classement global	Nombre de candidats au 3 janvier 2017	Nombre de candidats au 3 janvier 2018
>1000	401	36
950 - 999	63	76
900 - 949	19	69
850 - 899	2	17
800 - 849	0	1
750 - 799	1	1
700 - 749	0	3
650 - 699	2	0
600 - 649	2	0
550 - 599	11	10
500 - 549	136	97
450 - 499	7,009	1,177
<b>400 - 449</b>	<b>14,041</b>	<b>20,404</b>
440 - 449	2,815	1,355
430 - 439	3,140	4,224
420 - 429	2,262	4,167
410 - 419	2,718	4,889
400 - 409	3,106	5,769
<b>350 - 399</b>	<b>19,716</b>	<b>28,983</b>
390 - 399	3,053	5,254
380 - 389	3,585	5,707
370 - 379	4,304	6,283
360 - 369	4,304	5,917
350 - 359	4,470	5,822
<b>300 - 349</b>	<b>14,488</b>	<b>17,385</b>
340 - 349	4,278	5,189
330 - 339	3,702	4,418
320 - 329	2,990	3,557
310 - 319	2,144	2,532
300 - 309	1,374	1,689
250 - 299	1,949	1,976
200 - 249	289	466
150 - 199	127	279
100 - 149	54	84
<100	18	23
<b>Total</b>	<b>58,328</b>	<b>71,087</b>

### Résultats des rondes d'invitations d'Entrée express permettant de présenter une demande de résidence permanente

Les tableaux qui suivent offrent une ventilation des candidats invités à présenter une demande selon le programme d'immigration économique géré par Entrée express, le pays de résidence, le pays de citoyenneté et la profession. Ces ventilations sont appelées à changer au fil du temps, selon les candidats qui seront invités à présenter une demande.

IRCC peut décider de procéder à des rondes d'invitations dans le cadre d'un programme en particulier. Le 26 mai 2017 et le 1<sup>er</sup> novembre 2017, seuls des candidats du Programme des candidats des provinces et du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ont été invités à présenter une demande.

De janvier à août 2017, le traitement des demandes de résidence permanente reçues avant le lancement d'Entrée express était bien avancé. L'arriéré de demandes antérieures à Entrée express présentées au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et de la catégorie de l'expérience canadienne était presque éliminé. Au cours de cette période, IRCC a augmenté le nombre d'invitations envoyées lors des rondes afin d'augmenter le volume courant de demandes qui seront traitées au cours des six prochains mois dans la majorité des cas.

À l'exception des rondes d'invitations propres à un programme tenues les 26 mai et 1<sup>er</sup> novembre 2017, IRCC a envoyé en moyenne 3 257 invitations par ronde. Le seuil du SCG a été établi à aussi peu que 413 points à la sélection du 31 mai 2017.

Vers la fin de 2017, 2 750 invitations étaient envoyées par ronde d'invitations, comme prévu. Une fois le volume de demandes augmenté, la taille des rondes a été réduite afin d'assurer un flux constant de demandes et de respecter les délais de traitement convenus pour les demandes au titre d'Entrée express.

Au total, 86 022 invitations ont été envoyées en 2017, soit une hausse de 52 240 invitations par rapport à 2016<sup>1</sup>. Les candidats peuvent recevoir plus d'une invitation s'ils refusent la première. En 2016, 31 676 candidats uniques ont été invités à présenter une demande, et en 2017, 79 869. La plus forte hausse enregistrée de 2016 à 2017 concerne les invitations faites dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne et du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). Les invitations lancées aux candidats de la catégorie de l'expérience canadienne sont passées de 15 102 en 2016 à 35 020 en 2017. Les invitations lancées aux candidats du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) sont passées de 8 332 en 2016 à 41 364 en 2017. Le nombre d'invitations lancées aux candidats des provinces est demeuré stable en 2016 et en 2017.

La baisse du nombre de points additionnels accordés pour un emploi réservé de 600 à 50 (ou 200 points pour les postes de cadre supérieur) a eu une importante incidence sur les candidats qui sont

---

<sup>1</sup> Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, *Entrée express – rapport de fin d'année 2016*, Ottawa, 2017, p. 10.

admissibles au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), puisqu'ils obtiennent généralement une note du SCG pour les facteurs de base plus faible, mais possèdent souvent un emploi réservé admissible en raison des exigences de ce programme.

IRCC a tenu deux rondes d'invitations exclusivement pour le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) les 26 mai et 1<sup>er</sup> novembre 2017 afin d'offrir à un plus grand nombre de candidats possédant de l'expérience professionnelle dans un métier spécialisé la possibilité de présenter une demande de résidence permanente. Ces deux rondes d'invitations au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) ont donné lieu à l'envoi de 905 invitations au total à des candidats satisfaisant les critères du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral). Pour s'assurer que des candidats des provinces étaient également invités à présenter une demande, une ronde exclusive au Programme des candidats des provinces a eu lieu la même journée.

Même si IRCC a organisé deux rondes propres au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), le nombre d'invitations envoyées aux candidats admissibles a diminué en 2017, par rapport à 2016. Avant le 19 novembre 2016, un nombre moindre, mais constant, d'invitations ont été envoyées à des candidats admissibles au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) à l'occasion de chacune des rondes d'invitations générales. Au total, 1 550 invitations ont été envoyées à des candidats admissibles en 2016<sup>2</sup>. En 2017, 905 invitations ont été envoyées à des candidats admissibles au Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), ce qui représente une baisse de 645 invitations par rapport à 2016.

---

<sup>2</sup> IRCC, *Entrée express – rapport de fin d'année 2016*, p. 10

Tableau 3 : Invitations envoyées à des candidats en 2017 selon le programme d'immigration économique

Sélection	Date	Seuil du Système de classement global	Invitations envoyées	Programme des candidats des provinces	Travailleurs qualifiés (fédéral)	Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	Catégorie de l'expérience canadienne
1	04-Jan	468	2,902	502	745	0	1,655
2	11-Jan	459	3,334	282	1,443	0	1,609
3	25-Jan	453	3,508	318	1,483	0	1,707
4	08-Feb	447	3,644	288	1,439	0	1,917
5	22-Feb	441	3,611	301	1,676	0	1,634
6	01-Mar	434	3,884	164	2,163	0	1,557
7	24-Mar	441	3,749	582	1,332	1	1,834
8	05-Apr	431	3,753	258	1,854	0	1,641
9	12-Apr	423	3,923	137	2,259	0	1,527
10	19-Apr	415	3,665	59	2,436	0	1,170
11	04-May	423	3,796	254	1,803	0	1,739
12	17-May	415	3,687	332	1,801	0	1,554
13	26 mai - PCP†	775	143	143	0	0	0
14	26 mai - TQF†	199	400	0	0	400	0
15	31-May	413	3,877	102	2,390	0	1,385
16	43279.00	449	3,409	459	1,596	0	1,354
17	12-Jul	440	3,202	299	1,634	0	1,269
18	02-Aug	441	3,264	481	1,538	0	1,245
19	09-Aug	433	2,991	136	1,838	0	1,017
20	23-Aug	434	3,035	455	1,494	0	1,086
21	06-Sep	435	2,772	493	1,203	0	1,076
22	20-Sep	433	2,871	392	1,342	0	1,137
23	04-Oct	438	2,801	293	1,375	0	1,133
24	18-Oct	436	2,757	381	1,335	0	1,041
25	1 <sup>er</sup> nov. - PCP†	673	290	290	0	0	0
26	1 <sup>er</sup> nov. - TQF†	241	505	0	0	505	0
27	08-Nov	458	2,000	215	941	0	844
28	15-Nov	439	2,750	129	1,645	0	976
29	06-Dec	452	2,750	388	1,278	0	1,084
30	20-Dec	446	2,749	599	1,321	0	829
<b>Total:</b>			<b>86,022</b>	<b>8,732</b>	<b>41,364</b>	<b>906</b>	<b>35,020</b>

†Sélections propres à un programme.

*Résultats des rondes d'invitations : Pays de résidence et de citoyenneté des candidats invités à présenter une demande*

Les tableaux 4 et 5 présentent les dix principaux pays de résidence et de citoyenneté des candidats invités à présenter une demande en 2016 et 2017. On y trouve également le classement relatif pour

chacune des années. Grâce à ces données, il est facile de comparer le nombre d'invitations envoyées aux candidats selon le pays de résidence et le pays de citoyenneté en 2016 et en 2017. Par exemple, les candidats qui résident aux Philippines arrivent au huitième rang quant au nombre total d'invitations qu'ils ont reçues en 2016, mais au seizième rang en 2017.

Tableau 4 : Invitations envoyées aux candidats, selon le pays de résidence

Invitations envoyées en 2016				Invitations envoyées en 2017			
Pays de résidence	Nombre	%	Rang	Pays de résidence	Nombre	%	Rang
Canada	23,293	64%	1	Canada	42,184	49%	1
Inde	3,391	10%	2	Inde	14,936	17%	2
États-Unis	902	2%	3	États-Unis	5,820	7%	3
Chine	506	1%	4	Nigéria	2,926	3%	4
Émirats arabes unis	489	1%	5	Émirats arabes unis	2,458	3%	5
Nigéria	455	1%	6	Royaume-Uni	1,566	2%	6
Royaume-Uni	421	1%	7	Pakistan	1,347	2%	7
Philippines	377	1%	8	Chine	1,003	1%	8
Pakistan	332	1%	9	Afrique du Sud, République d'	893	1%	9
Afrique du Sud, République d'	233	1%	10	Arabie saoudite	797	1%	10
Arabie saoudite	157	0%	16	Philippines	504	1%	16
Autre	3,226	15%		Autres	11,588	13%	
<b>Total</b>	<b>33,782</b>	<b>100%</b>		<b>10 principaux pays de résidence</b>	<b>86,022</b>	<b>100%</b>	

Tableau 5 : Invitations envoyées aux candidats, selon le pays de citoyenneté

Invitations envoyées en 2016				Invitations envoyées en 2017			
Pays de citoyenneté	Nombre	%	Rang	Pays de citoyenneté	Nombre	%	Rang
Inde	11,037	33%	1	Inde	36,310	42%	1
Chine	2,741	8%	2	Chine	7,466	9%	2
Philippines	1,736	5%	3	Nigéria	5,130	6%	3
Royaume-Uni	1,544	5%	4	Pakistan	3,339	4%	4
États-Unis	1,319	4%	5	Royaume-Uni	2,652	3%	5
Irlande, République d'	1,227	4%	6	États-Unis	2,030	2%	6
Nigéria	1,041	3%	7	Brésil	1,672	2%	7
Pakistan	949	3%	8	Iran	1,382	2%	8
Australie	849	3%	9	Irlande, République d'	1,274	1%	9
France	830	2%	10	Australie	1,264	1%	10
Iran	510	2%	12	France	1,250	1%	12
Brésil	491	1%	13	Philippines	1,147	1%	14
Autres	9,508	28%		Autres	21,106	25%	
<b>Total</b>	<b>33,782</b>	<b>100%</b>		<b>Total</b>	<b>86,022</b>	<b>100%</b>	

*Résultats des rondes d'invitations : Candidats invités à présenter une demande selon la profession*

Entrée express contribue à ce que les employeurs jouent un rôle direct dans le processus d'immigration. Les employeurs peuvent établir un lien avec des étrangers en recourant à des techniques de

recrutement comme le Guichet-Emplois, les sites d'emplois privés, les recruteurs ou les salons de l'emploi. Les employeurs peuvent remettre aux candidats une offre d'emploi qui aura pour effet d'accroître leur rang dans le classement. L'étranger doit devenir candidat à Entrée express avant de recevoir une invitation permettant de soumettre une demande de résidence permanente.

Comme les programmes d'immigration économique sont destinés aux immigrants qualifiés, toutes les offres d'emploi réservé admissibles doivent viser une profession ou un métier spécialisé aux termes de la Classification nationale des professions (CNP) qui est gérée par Emploi et Développement social Canada.

Les tableaux 6.1 et 6.2 présentent le nombre d'invitations envoyées aux candidats en 2016 et 2017 selon leur principale profession. Dans chacun des tableaux, les professions ont été classées en fonction du nombre total d'invitations envoyées chaque année. Les dix principales professions et leur rang relatif à l'année donnée figurent dans les deux tableaux.

Les améliorations ciblées apportées à Entrée express en novembre 2016 semblent avoir une incidence importante sur la répartition des professions des candidats qui ont été invités à présenter une demande. Les points additionnels accordés pour l'emploi réservé sont maintenant mieux calibrés par rapport à la note du SCG pour les facteurs de base (c.-à-d. le capital humain), ce qui signifie que les candidats qui possèdent un emploi réservé admissible doivent obtenir une note suffisamment élevée du SCG pour pouvoir être invités à présenter une demande.

Depuis le 19 novembre 2016, les candidats sont admissibles à une offre d'emploi réservé dispensée de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) s'ils remplissent certains critères. Les candidats qui travaillent temporairement au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail délivré aux termes d'une dispense de l'EIMT – pour des motifs tels qu'une entente internationale, une mutation à l'intérieur d'une société ou un avantage important pour le Canada – peuvent se voir attribuer des points additionnels pour un emploi réservé.

La condition liée à la durée de l'emploi réservé admissible est également passée de « indéterminée » à « au moins un an ». Au 5 janvier 2018, 579 candidats dans le bassin avaient obtenu des points additionnels pour un emploi réservé dispensé de l'EIMT<sup>3</sup>. En 2017, 43 % de tous les candidats invités à présenter une demande à qui des points avaient été accordés pour un emploi réservé bénéficiaient d'une dispense de l'EIMT.

---

<sup>3</sup> Pour des raisons techniques, cette information est tirée des données du bassin au 5 juin 2018, tandis que les autres données du bassin sont du 3 juin 2018. L'écart de deux jours pourrait donner lieu à des écarts mineurs.

Tableau 6.1 : Invitations envoyées à des candidats en 2016 selon la profession

Profession	Nombre	%	Rang
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	1,897	6%	1
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	1,428	4%	2
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	1,334	4%	3
CNP 6322 Cuisiniers/cuisinières	1,331	4%	4
CNP 6311 Superviseurs/superveuses des services alimentaires	1,079	3%	5
CNP 4011 Professeurs/professeuses et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	868	3%	6
CNP 5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	734	2%	7
CNP 1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	654	2%	8
CNP 1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables	620	2%	9
CNP 6211 Superviseurs des ventes – commerce de détail	605	2%	10
CNP 1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	566	2%	12
CNP 1241 Adjointes administratifs/adjointes administratives	494	1%	14
CNP 1122 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	466	1%	15
CNP 0124 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	407	1%	21
Autres	21,299	63%	
<b>Total</b>	<b>33,782</b>	<b>100%</b>	

Tableau 6.2 : Invitations envoyées à des candidats en 2017 selon la profession

Profession	Nombre	%	Rang
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	5,214	6%	1
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	4,782	6%	2
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	3,479	4%	3
CNP 1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables	2,386	3%	4
CNP 1241 Adjointes administratifs/adjointes administratives	1,969	2%	5
CNP 1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	1,884	2%	6
CNP 4011 Professeurs/professeuses et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	1,830	2%	7
CNP 1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	1,783	2%	8
CNP 1122 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	1,621	2%	9
CNP 0124 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	1,497	2%	10
CNP 6311 Superviseurs/superveuses des services alimentaires	1,322	2%	14
CNP 5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	1,237	1%	15
CNP 6211 Superviseurs des ventes – commerce de détail	988	1%	24
CNP 6322 Cuisiniers/cuisinières	853	1%	28
Autres	55,177	64%	
<b>Total</b>	<b>86,022</b>	<b>100%</b>	

*Demands de résidence permanente présentées au titre d'Entrée express<sup>4</sup>*

En 2017, IRCC a reçu au total 109 497 demandes, ce qui s'est traduit par 96 182 demandes approuvées, 93 569 visas délivrés et 65 401 admissions. Au 3 janvier 2018, 28 371 demandes étaient toujours en traitement.

<sup>4</sup>Tous les chiffres concernant les demandes fournis dans cette section correspondent au nombre total de personnes, sauf indication contraire.



Le nombre de demandes reçues est tributaire de la fluctuation du nombre d'invitations envoyées aux candidats tout au long de 2017. Pendant la première moitié de l'année, le nombre d'invitations envoyées a été augmenté afin de créer un volume de demandes à traiter. Au cours du deuxième trimestre de 2017, IRCC a reçu 33 520 demandes, soit environ 2 000 demandes de moins que le nombre total de demandes reçues en 2015. Tandis que ces demandes étaient traitées et que des décisions définitives étaient prises, le nombre de demandes approuvées a atteint 33 953 au troisième trimestre de 2017. Les visas délivrés au cours des troisième et quatrième trimestres de 2017 auront une grande incidence sur les admissions en 2018.

En 2016 et 2017, le nombre total d'invitations envoyées à des candidats des provinces est resté le même. En 2016, 8 798 invitations ont été envoyées à des candidats des provinces et 8 732 ont été envoyées en 2017<sup>5</sup>. Cela dit, le nombre total de demandes reçues en 2017 était plus élevé que celui de 2016, du fait que les candidats désignés vers la fin de 2016 ont présenté leur demande au début de 2017.

Tableau 7 : Demandes de résidence permanente reçues et approuvées, et visas délivrés par l'entremise d'Entrée express (nombre total de personnes)

Année/trimestre	Demandes reçues*	Demandes approuvées	Visas délivrés
2015	35,303	14,058	16,599
2016	42,712	39,704	36,919
<b>2017</b>	<b>109,497</b>	<b>96,182</b>	<b>93,596</b>
T1	22,836	12,226	13,221
T2	33,520	17,733	15,559
T3	28,874	33,953	30,259
T4	24,267	32,270	34,557

**Demandes en cours de traitement au 3 janvier 2018 : 28 371**

\*Le nombre de demandes de résidence permanente reçues n'inclut pas les demandes an

<sup>5</sup> IRCC, *Entrée express – rapport de fin d'année 2016*, p. 10

Tableau 8 : Demandes de résidence permanente reçues (nombre total de personnes) selon la province de destination en 2016 et en 2017

Demandes reçues en 2016*				Demandes reçues en 2017*			
Province de destination	PCP (CEC, PTQF, PTMSF)	Autres programmes	Tous les programmes	Province de destination	PCP (CEC, PTQF, PTMSF)	Autres programmes	Tous les programmes
Terre-Neuve-et-Labrador	10	113	123	Terre-Neuve-et-Labrador	30	287	317
Nouvelle-Écosse	2,135	251	2,386	Nouvelle-Écosse	2,253	779	3,032
Île-du-Prince-Édouard	871	38	909	Île-du-Prince-Édouard	410	128	538
Nouveau-Brunswick	1,076	107	1,183	Nouveau-Brunswick	1,666	404	2,070
Québec	0	0	0	Québec	0	0	0
Ontario	3,254	12,112	15,366	Ontario	8,394	64,599	72,993
Manitoba	60	253	313	Manitoba	24	1,010	1,034
Saskatchewan	3,185	356	3,541	Saskatchewan	1,264	1,317	2,581
Alberta	2	9,176	9,178	Alberta	0	9,360	9,360
Colombie-Britannique	2,672	6,973	9,645	Colombie-Britannique	3,445	14,013	17,458
Yukon	2	17	19	Yukon	12	35	47
Territoires du Nord-Ouest	25	20	45	Territoires du Nord-Ouest	15	35	50
Nunavut	0	4	4	Nunavut	0	7	7
Non précisé	-	-	-	Non précisé	7	3	10
<b>Total</b>	<b>13,292</b>	<b>29,420</b>	<b>42,712</b>	<b>Total</b>	<b>17,520</b>	<b>91,977</b>	<b>109,497</b>

\*Le nombre de demandes de résidence permanente reçues n'inclut pas les demandes annulées.

#### Délais de traitement d'Entrée express

La norme de traitement des demandes présentées au titre d'Entrée express est de six mois dans 80 % des cas. Cette période débute le jour de la réception de la demande dûment remplie et se termine lorsqu'un agent d'immigration prend une décision définitive. IRCC respecte ses engagements quant aux délais de traitement pour tous les dossiers réglés.

En 2017, IRCC a respecté le délai de traitement de six mois en réglant 80 % de toutes les demandes au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et de la catégorie de l'expérience canadienne dans les six mois. Dans le but de se conformer au plan pluriannuel des niveaux d'immigration d'IRCC, des efforts exceptionnels ont été déployés pour accélérer le traitement des demandes présentées au titre de ces catégories.

Tableau 9 : Délai de traitement des demandes d'Entrée express selon la date de la décision définitive

**Délai de traitement des demandes d'Entrée express selon la date de la décision définitive en 2016\***

<b>Données sur les demandes</b>	<b>Travailleurs qualifiés (fédéral)</b>	<b>Catégorie de l'expérience canadienne</b>	<b>Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)</b>	<b>Candidats des provinces</b>	<b>Total Entrée express</b>
80 % des demandes traitées en x mois ou moins	6	6	6	5	6
Demandes traitées	16,760	12,325	3,382	9,957	42,424

\*Le calcul des délais de traitement se fonde sur les dossiers. Par demandes traitées (calculées selon le nombre de personnes), on entend les demandes approuvées (39 863) et refusées (2 562) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

**Délai de traitement des demandes d'Entrée express selon la date de la décision définitive en 2017†**

<b>Données sur les demandes</b>	<b>Travailleurs qualifiés (fédéral)</b>	<b>Catégorie de l'expérience canadienne</b>	<b>Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)</b>	<b>Candidats des provinces</b>	<b>Total Entrée express</b>
80 % des demandes traitées en x mois ou moins	4	4	6	6	6
Demandes traitées	40,808	41,015	1,647	15,852	99,322

†Le calcul des délais de traitement se fonde sur les dossiers. Par demandes traitées (calculées selon le nombre de personnes), on entend les demandes approuvées (3 140) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

### Admissions

Selon les données préliminaires sur les admissions, en 2017, le Canada a accueilli plus de 286 600 résidents permanents. Ce nombre se situe dans la fourchette des niveaux, qui est de 280 000 à 320 000, pour l'ensemble des catégories d'immigration (c.-à-d. économique, regroupement familial, réfugiés et personnes protégées, motifs d'ordre humanitaire et autres). Si le nombre total d'admissions se situaient à l'intérieur de la fourchette approuvée, le nombre d'admissions dans la catégorie des travailleurs hautement qualifiés du volet fédéral n'a pas atteint la limite inférieure de la fourchette approuvée pour cette catégorie, qui était de 69 600 à 73 700 admissions. Le système Entrée express gère trois programmes (Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), catégorie de l'expérience canadienne et Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)) qui relèvent de la catégorie des travailleurs hautement qualifiés (fédéral).

Ce résultat s'explique par un certain nombre de facteurs. Le comportement des clients (le moment auquel le client décide d'utiliser son visa pour venir au Canada), la fluctuation des taux d'approbation (qui a une incidence sur le nombre d'admissions par demande traitée) et les événements mondiaux peuvent tous avoir un effet sur le nombre d'admissions au cours d'une année donnée.

Un des facteurs clés est que la majorité des demandeurs provenaient de l'étranger, contrairement à 2016, où un pourcentage beaucoup plus élevé de demandeurs titulaires d'un visa de résident temporaire se trouvaient déjà au Canada. Comme l'indique le tableau 4, le nombre total d'invitations envoyées à des candidats qui résident au Canada est passé de 64 % en 2016 à 49 % en 2017. Un plus grand nombre de candidats vivant à l'étranger ont donc été invités à présenter une demande, demande qui a finalement été approuvée, et ces immigrants ont mis plus de temps que prévu à arriver au Canada. IRCC assure un suivi des résultats de tous les programmes d'immigration et apporte les modifications

nécessaires à ces processus et ses politiques pour veiller à ce que le système d'immigration du Canada demeure efficace et bien géré.

En 2017, 65 401 demandeurs et les membres de leur famille ont été admis au Canada à titre de résidents permanents dans le cadre d'Entrée express. Les tableaux qui suivent présentent les caractéristiques de ces immigrants, y compris la province dans laquelle ils prévoient s'établir et leur pays de citoyenneté.

Tableau 10 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée Express selon la province de destination et la catégorie d'immigration en 2016 et en 2017

Admissions en 2016				Admissions en 2017			
Province de destination	PCP (CEC, PTQF, PTMSF)	Autres programmes	Tous les programmes	Province de destination	PCP (CEC, PTQF, PTMSF)	Autres programmes	Tous les programmes
Terre-Neuve-et-Labrador	3	87	90	Terre-Neuve-et-Labrador	8	198	206
Nouvelle-Écosse	1,410	201	1,611	Nouvelle-Écosse	1,851	418	2,269
Île-du-Prince-Édouard	426	17	443	Île-du-Prince-Édouard	740	79	819
Nouveau-Brunswick	367	72	439	Nouveau-Brunswick	1,249	189	1,438
Québec	0	0	0	Québec	0	0	0
Ontario	1,948	10,449	12,397	Ontario	4,420	31,667	36,087
Manitoba	99	205	304	Manitoba	47	492	539
Saskatchewan	1,678	321	1,999	Saskatchewan	2,154	715	2,869
Alberta	0	9,492	9,492	Alberta	2	8,685	8,687
Colombie-Britannique	1,877	4,703	6,580	Colombie-Britannique	3,019	9,382	12,401
Yukon	0	15	15	Yukon	6	17	23
Territoires du Nord-Ouest	10	22	32	Territoires du Nord-Ouest	32	23	55
Nunavut	0	9	9	Nunavut	0	8	8
<b>Total</b>	<b>7,818</b>	<b>25,593</b>	<b>33,411</b>	<b>Total</b>	<b>13,528</b>	<b>51,873</b>	<b>65,401</b>

Tableau 11 : Admissions (nombre total de personnes) dans le cadre d'Entrée express selon les dix principaux pays de citoyenneté en 2016 et en 2017

Pays de citoyenneté*	Admissions			
	2016		2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Inde	9,584	29%	26,340	40%
Chine	2,657	8%	5,758	9%
Nigéria	1,036	3%	2,885	4%
États-Unis	1,245	4%	2,826	4%
Philippines	3,736	11%	2,685	4%
Royaume-Uni	1,990	6%	2,358	4%
Pakistan	819	2%	1,525	2%
Brésil	470	1%	1,439	2%
Irlande, République d'	1,126	3%	1,239	2%
Corée du Sud	741	2%	1,174	2%
Autres	10,007	30%	17,172	26%
<b>Total</b>	<b>33,411</b>	<b>100%</b>	<b>65,401</b>	<b>100%</b>

\*Selon le classement de 2017.

## II. Sujets spéciaux : Points additionnels

L'octroi de points additionnels fait partie du système Entrée express depuis ses tout débuts. Au départ, Entrée express accordait 600 points additionnels aux candidats qui possédaient un emploi réservé admissible et 600 points aux candidats qui possédaient une désignation d'une province ou d'un territoire.

Le 19 novembre 2016, Entrée express a commencé à accorder des points additionnels aux candidats qui détiennent un diplôme canadien. Les points additionnels pour un emploi réservé admissible sont passés de 600 à 50 pour les professions de genre 0 ou de niveau A ou B de la CNP, et à 200 pour les professions correspondant au groupe 00 de la CNP.

Le 6 juin 2017, d'autres changements ont été apportés à Entrée express. Les candidats obtiennent désormais des points additionnels s'ils maîtrisent le français ou ont un frère ou une sœur au Canada. Aucun changement n'a été apporté au nombre de points additionnels accordés aux candidats ayant une désignation d'une province.

Les candidats dans Entrée express peuvent être admissibles à jusqu'à cinq différents types de points additionnels :

- Désignation d'une province (600 points)
- Emploi réservé (200 points maximum)
- Diplôme canadien (30 points maximum)
- Maîtrise du français (30 points maximum)
- Frère ou sœur au Canada (15 points)

Les candidats peuvent bénéficier de toute combinaison de types de points additionnels, jusqu'à concurrence de 600 points additionnels au total. Les candidats des provinces peuvent aussi bénéficier de tous les types de points additionnels (par exemple, frère ou sœur au Canada) avec leur désignation, sans toutefois dépasser le maximum de 600 points additionnels. Dans les tableaux qui suivent, les candidats possédant une désignation d'une province, ou une désignation d'une province et tout autre type de points additionnels, sont regroupés dans la catégorie des points additionnels pour une désignation d'une province.

Les tableaux suivants offrent un aperçu du nombre de candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 et des invitations envoyées en 2017 aux candidats ayant obtenu des points additionnels ou non. Comme les candidats peuvent avoir obtenu différents types de points additionnels, les données sont présentées de deux façons : candidats regroupés selon le type de points additionnels (non mutuellement exclusifs) et candidats présentés séparément selon le type de points additionnels (mutuellement exclusifs).

La sous-section qui suit offre une analyse approfondie de chacun des types de points additionnels.

Tableau 12.1 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018, ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon les catégories de points additionnels\*

Catégories de points additionnels	Nombre de candidats
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	53,329
<b>Candidats ayant obtenu des points additionnels</b>	
<i>Désignation d'une province</i>	203
<i>Emploi réservé</i>	2,335
<i>Diplôme canadien</i>	5,931
<i>Maîtrise du français</i>	1,043
<i>Frère ou sœur au Canada</i>	9,553

\*Le total n'est pas fourni, car les données déclarées sur les points additionnels ne sont pas mutuellement exclusives, et la somme ne correspond pas au nombre total de candidats dans le bassin.

Tableau 12.2 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018, ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels\*

Catégories de points additionnels	Nombre de candidats	%
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	53,329	75%
<b>Une catégorie de points additionnels</b>	<b>16,483</b>	<b>23%</b>
<i>Désignation d'une province</i>	203	1%
<i>Emploi réservé</i>	1,779	11%
<i>Diplôme canadien</i>	5,125	31%
<i>Maîtrise du français</i>	818	5%
<i>Frère/sœur au Canada</i>	8,558	52%
<b>Deux catégories de points additionnels</b>	<b>1,243</b>	<b>2%</b>
<i>Emploi réservé et diplôme canadien</i>	236	19%
<i>Emploi réservé et frère/sœur au Canada</i>	264	21%
<i>Diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	525	42%
<i>Maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	175	14%
<i>Emploi réservé et maîtrise du français</i>	26	2%
<i>Diplôme canadien et maîtrise du français</i>	17	1%
<b>Trois catégories de points additionnels</b>	<b>32</b>	<b>0%</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	25	78%
<i>Emploi réservé, frère/sœur au Canada et maîtrise du français</i>	4	13%
<i>Emploi réservé, maîtrise du français et diplôme canadien</i>	1	3%
<i>Diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	2	6%
<b>Quatre catégories de points additionnels</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	0	0%
<b>Total</b>	<b>71,087</b>	<b>100%</b>

\*Toutes les données déclarées sont mutuellement exclusives.

Tableau 13.1 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant obtenu et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels\*

Catégories de points additionnels	Invitations envoyées
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	43,285
<b>Candidats ayant obtenu des points additionnels</b>	
<i>Désignation par une province</i>	8,733
<i>Emploi réservé</i>	8,195
<i>Diplôme canadien</i>	23,907
<i>Maîtrise du français</i>	1,695
<i>Frère ou sœur au Canada</i>	3,781

\*Le total n'est pas fourni, car les données déclarées sur les points additionnels ne sont pas mutuellement exclusives, et la somme ne correspond pas au nombre total

Tableau 13.2 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant obtenu et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels\*

Catégories de points additionnels	Invitations envoyées	%
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	43,285	50%
<b>Une catégorie de points additionnels</b>	<b>39,265</b>	<b>46%</b>
<i>Désignation par une province</i>	8,733	22%
<i>Emploi réservé</i>	5,897	15%
<i>Diplôme canadien</i>	20,961	53%
<i>Maîtrise du français</i>	1,303	3%
<i>Frère/sœur au Canada</i>	2,371	6%
<b>Deux catégories de points additionnels</b>	<b>3,372</b>	<b>4%</b>
<i>Emploi réservé et diplôme canadien</i>	1,880	56%
<i>Emploi réservé et frère/sœur au Canada</i>	218	6%
<i>Diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	906	27%
<i>Maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	190	6%
<i>Emploi réservé et maîtrise du français</i>	116	3%
<i>Diplôme canadien et maîtrise du français</i>	62	2%
<b>Trois catégories de points additionnels</b>	<b>98</b>	<b>0%</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	76	78%
<i>Emploi réservé, frère/sœur au Canada et maîtrise du français</i>	2	2%
<i>Emploi réservé, maîtrise du français et diplôme canadien</i>	4	4%
<i>Diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	16	16%
<b>Quatre catégories de points additionnels</b>	<b>2</b>	<b>0%</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	2	100%
<b>Total</b>	<b>86,022</b>	<b>100%</b>

\*Toutes les données déclarées sont mutuellement exclusives.

### Emploi réservé

Les tableaux 14 et 15 présentent le nombre de candidats dans le bassin d'Entrée express et le nombre d'invitations envoyées aux candidats possédant un emploi réservé (ER) selon la profession (CNP), respectivement. En raison de la baisse des points attribués pour un emploi réservé, les candidats misent désormais moins sur les points additionnels et davantage sur leurs attributs associés au capital humain pour s'assurer de recevoir une invitation à présenter une demande de résidence permanente. Dans le bassin d'Entrée express, 2 335 candidats, ou 3 % de tous les candidats du bassin, ont un ER<sup>6</sup>. Les candidats ayant un ER ont reçu 8 195 invitations, ou 10 % de toutes les invitations.

La note maximale du SCG de 1 200 points que peut obtenir un candidat ne vise que les candidats des provinces. Les autres candidats d'Entrée express peuvent obtenir un maximum de 875 points s'ils sont cadres supérieurs (leur principale profession figure dans le groupe 00 de la CNP), ou un maximum de 725 points dans tous les autres cas.

---

<sup>6</sup> Dans les faits, de nombreux candidats à Entrée express ont un emploi au Canada. D'après les données du tableau 3, 84 % des candidats admissibles de la catégorie de l'expérience canadienne qui ont reçu une des 35 020 invitations travaillent déjà au Canada. Pour ce qui est des candidats admissibles du Programme des candidats des provinces, 39 % de ceux qui ont reçu une des 8 732 invitations leur étant destinées travaillent déjà au Canada.



Tableau 14 : Candidats dans le bassin d'Entrée express en date du 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas d'emploi réservé, selon la CNP et d'autres catégories de points additionnels

Profession	ER 50 points*	ER 200 points*	Total ER	ER et DP	Sans ER	Total candidats
CNP 6322 Cuisiniers/cuisinières	204	0	204	2	280	486
CNP 6311 Superviseurs/superveuses des services alimentaires	175	0	175	0	426	601
CNP 5241 Designers graphiques et illustreurs/illustatrices	80	0	80	1	449	530
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	73	0	73	0	4,913	4,986
CNP 0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	72	0	72	0	463	535
CNP 8252 Entrepreneurs/entrepreneuses de services agricoles, surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage	69	0	69	0	22	91
CNP 7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	64	0	64	0	82	146
CNP 6211 Superviseurs/superveuses des ventes – commerce de détail	61	0	61	0	407	468
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	56	0	56	0	5,258	5,314
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	52	0	52	0	2,361	2,413
<b>10 principales professions</b>	<b>906</b>	<b>0</b>	<b>906</b>	<b>3</b>	<b>14,661</b>	<b>15,570</b>
Autres	1,400	29	1,429	9	54,079	55,517
<b>Total</b>	<b>2,306</b>	<b>29</b>	<b>2,335</b>	<b>12</b>	<b>68,740</b>	<b>71,087</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. emploi réservé et frère/sœur au Canada), à l'exclusion des candidats ayant obtenu des points pour une désignation d'une province.

Tableau 15 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas d'emploi réservé, selon la CNP et d'autres catégories de points additionnels

Profession	ER 50 points*	ER 200 points*	Total ER	ER et DP	Sans ER	Total – invitations
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	491	1	492	28	4,262	4,782
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	448	1	449	5	3,025	3,479
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	426	0	426	17	4,771	5,214
CNP 6322 Cuisiniers/cuisinières	362	0	362	46	447	855
CNP 6311 Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	370	0	370	14	937	1,321
CNP 5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	338	0	338	39	861	1,238
CNP 4011 Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	366	0	366	6	1,458	1,830
CNP 0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures – services financiers, communications et autres services aux entreprises	4	249	253	3	390	646
CNP 0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	192	2	194	9	1,157	1,360
CNP 6211 Superviseurs/superviseuses des ventes – commerce de détail	184	0	184	8	797	989
<b>Total – 10 principales professions</b>	<b>3,181</b>	<b>253</b>	<b>3,434</b>	<b>175</b>	<b>18,105</b>	<b>21,714</b>
Autres	4,454	307	4,761	272	59,275	64,308
<b>Total</b>	<b>7,635</b>	<b>560</b>	<b>8,195</b>	<b>447</b>	<b>77,380</b>	<b>86,022</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. emploi réservé et frère/sœur au Canada), à l'exclusion des candidats ayant obtenu des points pour une désignation d'une province.

### Diplôme canadien

Dans cette section, les anciens étudiants étrangers dans Entrée express sont définis comme des candidats possédant un diplôme d'études postsecondaires canadien. Ce ne sont pas tous les anciens étudiants étrangers qui ont droit aux points additionnels pour un diplôme canadien (DC). Par exemple, les anciens étudiants étrangers qui ont suivi des cours d'anglais ou de français pendant plus de la moitié de leur programme sont exclus.

Les tableaux 16 et 17 présentent le nombre d'anciens étudiants étrangers dans le bassin d'Entrée express et le nombre d'invitations envoyées à d'anciens étudiants étrangers. Les tableaux 18 et 19 présentent le nombre d'anciens étudiants étrangers ayant obtenu des points additionnels pour un DC dans le bassin d'Entrée express, ainsi que le nombre d'invitations envoyées à d'anciens étudiants étrangers à qui des points additionnels ont été accordés pour un DC.

Tableau 16 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 possédant et ne possédant pas de diplôme canadien\* selon la note du Système de classement global

Plus haut niveau de scolarité atteint au Canada	1-300	301-350	351-400	401-450	451-500	501-600	601-1200	Total
<i>Doctorat</i>	0	8	40	84	6	5	0	143
<i>Maîtrise ou prem. grad. prof.</i>	4	47	275	659	103	18	8	1,114
<i>Baccalauréat ou diplôme postsec. de trois ans</i>	11	87	355	1,111	69	9	13	1,655
<i>Diplôme postsecondaire de deux ans</i>	39	294	1,071	1,888	85	2	26	3,405
<i>Diplôme postsecondaire d'un an</i>	15	85	396	625	70	2	8	1,201
<b>Total – Possédant un diplôme canadien</b>	<b>69</b>	<b>521</b>	<b>2,137</b>	<b>4,367</b>	<b>333</b>	<b>36</b>	<b>55</b>	<b>7,518</b>
Total – Ne possédant pas de diplôme canadien	2,893	17,254	26,942	15,471	794	67	148	63,569
<b>Total</b>	<b>2,962</b>	<b>17,775</b>	<b>29,079</b>	<b>19,838</b>	<b>1,127</b>	<b>103</b>	<b>203</b>	<b>71,087</b>

\*Les candidats possédant un diplôme canadien doivent avoir étudié dans un établissement d'enseignement au Canada et reçu un certificat, un diplôme ou un grade pour un programme postsecondaire d'une durée minimale d'un an.

Tableau 17 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats possédant et ne possédant pas de diplôme canadien\* selon la note du Système de classement global

Plus haut niveau de scolarité atteint au Canada	1-300	301-350	351-400	401-450	451-500	501-600	601-1200	Total
<i>Doctorat</i>	0	0	0	162	282	79	59	582
<i>Maîtrise ou prem. grad. prof.</i>	1	0	1	1,527	3,764	841	333	6,467
<i>Deux diplômes ou plus avec un baccalauréat</i>	0	0	0	27	51	0	0	78
<i>Baccalauréat ou diplôme postsec. de trois ans</i>	0	1	1	3,440	4,339	261	628	8,670
<i>Diplôme postsecondaire de deux ans</i>	9	3	23	4,526	4,092	197	1,440	10,290
<i>Diplôme postsecondaire d'un an</i>	8	4	8	1,504	2,530	246	263	4,563
<b>Total – Possédant un diplôme canadien</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>33</b>	<b>11,186</b>	<b>15,058</b>	<b>1,624</b>	<b>2,723</b>	<b>30,650</b>
Total – Ne possédant pas de diplôme canadien	439	163	133	22,066	23,874	2,541	6,156	55,372
<b>Total</b>	<b>457</b>	<b>171</b>	<b>166</b>	<b>33,252</b>	<b>38,932</b>	<b>4,165</b>	<b>8,879</b>	<b>86,022</b>

\*Les candidats possédant un diplôme canadien doivent avoir étudié dans un établissement d'enseignement au Canada et reçu un certificat, un diplôme ou un grade pour un programme postsecondaire d'une durée minimale d'un an.

Tableau 18 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour un diplôme canadien, selon la note du Système de classement global

Note du Système de classement global	DC 15 points*	DC 30 points*	Total DC	DC et DP	Sans DC	Total - candidats
601-1200	0	0	0	43	160	203
501-600	4	29	33	0	70	103
451-500	143	151	294	0	833	1,127
401-450	2,220	1,566	3,786	0	16,052	19,838
351-400	1,079	425	1,504	0	27,575	29,079
301-350	234	52	286	0	17,489	17,775
1-300	24	4	28	0	2,934	2,962
<b>Total</b>	<b>3,704</b>	<b>2,227</b>	<b>5,931</b>	<b>43</b>	<b>65,113</b>	<b>71,087</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. diplôme canadien et frère/sœur au Canada), à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

Tableau 19 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour un diplôme canadien selon la note du Système de classement global

Note du Système de classement global	DC 15 points*	DC 30 points*	Total DC	DC et DP	Sans DC	Total - candidats
601-1200	1	5	6	2,042	6,831	8,879
501-600	359	998	1,357	0	2,808	4,165
451-500	5,772	7,194	12,966	0	25,966	38,932
401-450	5,266	4,275	9,541	0	23,711	33,252
351-400	23	0	23	0	143	166
301-350	6	0	6	0	165	171
1-300	8	0	8	0	449	457
<b>Total</b>	<b>11,435</b>	<b>12,472</b>	<b>23,907</b>	<b>2,042</b>	<b>60,073</b>	<b>86,022</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. diplôme canadien et frère/sœur au Canada), à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

### Maîtrise du français

Entrée express a le potentiel de contribuer au dynamisme des collectivités francophones du Canada hors Québec. Dans cette section, les francophones sont divisés en trois groupes :

- Les candidats dans Entrée express sont des francophones s'ils ont soumis leurs résultats au Test d'évaluation de français comme première langue officielle<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Cette définition ne correspond pas à la mesure officielle d'IRCC pour ce qui est des immigrants francophones. Des corrections ont dû être apportées aux nouvelles mesures mises en œuvre dans le système en décembre 2016. Comme les candidats peuvent rester dans le bassin d'Entrée express pendant jusqu'à un an, les données qui permettraient d'évaluer la nouvelle définition ne sont pas encore disponibles pour tous les candidats.

- Les demandeurs de la résidence permanente et les résidents permanents admis sont des francophones s'ils déclarent avoir le français comme langue maternelle ou une langue maternelle autre que le français, mais le français comme langue officielle parlée.
- Les francophones dans Entrée express peuvent aussi obtenir des points additionnels pour la maîtrise du français (MF)<sup>8</sup>.

Les tableaux 20 et 21 présentent le nombre de francophones (évalués d'abord en français) dans le bassin d'Entrée express et le nombre d'invitations lancées à des francophones. Les tableaux 22 et 23 présentent le nombre de francophones qui ont présenté une demande de résidence permanente et le nombre d'entre eux qui ont été admis au Canada. Les tableaux 24 et 25 présentent le nombre de francophones qui ont obtenu des points additionnels pour la MF dans le bassin d'Entrée express et le nombre d'invitations envoyées à des francophones ayant obtenu des points additionnels pour leur MF.

Depuis l'instauration des points additionnels pour la MF le 6 juin 2017, le nombre d'invitations envoyées à des francophones (évalués d'abord en français) a augmenté. Du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 5 juin 2017, 1 001 invitations étaient destinées à des francophones sur un total de 47 875 invitations. Du 6 juin 2017 au 31 décembre 2017, 1 490 invitations ont été envoyées à des francophones sur un total de 38 146 invitations<sup>9</sup>. Le pourcentage de francophones invités à présenter une demande au cours de 2017 est donc passé de 2,1 % à 3,9 %.

Cette hausse d'invitations faites à des francophones a mené à une hausse du nombre de demandes reçues au cours de la dernière moitié de 2017. Certaines de ces demandes sont toujours en traitement et la plupart des étrangers francophones n'ont pas encore été admis au Canada. On s'attend à ce qu'ils arrivent en 2018. Comme les points additionnels pour la MF ont été instaurés au milieu de 2017, leur pleine portée n'est probablement pas encore manifeste.

Tableau 20 : Candidats francophones dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018

Candidats francophones dans le bassin d'Entrée express				Tous les candidats dans le bassin d'Entrée express		
Nombre	% de l'ensemble du bassin	Note moyenne du SCG	Note médiane du SCG	Note moyenne du SCG	Note médiane du SCG	
864	1.2%	399	398	375	375	

Tableau 21 : Invitations envoyées à des candidats francophones

Année	Invitations envoyées à des candidats francophones	% du total annuel
2016	945	2.8%
2017	2,491	2.9%

<sup>8</sup> Les candidats peuvent faire évaluer leur deuxième langue officielle comme étant le français et obtenir quand même des points additionnels pour la MF. Ces candidats n'apparaîtront pas dans les tableaux 20 et 21.

<sup>9</sup> Au cours de cette même période, 1 695 des 38 146 invitations envoyées (4,4 %) étaient destinées à des candidats possédant des points additionnels pour la MF. Ce nombre comprend les candidats qui ont présenté les résultats d'un test d'anglais et d'un test de français, mais dont l'anglais est la première langue officielle évaluée. Voir le tableau 3 pour connaître le nombre d'invitations envoyées par ronde d'invitations.

Tableau 22 : Demandes de résidence permanente présentées par des candidats francophones (nombre total de personnes)

<b>Année</b>	<b>Demandeurs francophones</b>	<b>% du total annuel</b>
2016	1,395	3.3%
2017	4,156	3.8%

Tableau 23 : Admissions de francophones en 2016 et en 2017 (nombre total de personnes)

<b>Année</b>	<b>Admissions de francophones</b>	<b>% du total annuel</b>
2016	953	2.9%
2017	1,823	2.8%

Tableau 24 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour la maîtrise du français, selon la note du Système de classement global

<b>Note du Système de classement global</b>	<b>MF 15 points*</b>	<b>MF 30 points*</b>	<b>Total MF</b>	<b>MF et DP</b>	<b>Sans MF</b>	<b>Total - candidats</b>
601-1200	0	0	0	10	193	203
501-600	12	5	17	0	86	103
451-500	41	13	54	0	1,073	1,127
401-450	413	84	497	0	19,341	19,838
351-400	256	87	343	0	28,736	29,079
301-350	87	34	121	0	17,654	17,775
1-300	9	2	11	0	2,951	2,962
<b>Total</b>	<b>818</b>	<b>225</b>	<b>1,043</b>	<b>10</b>	<b>70,034</b>	<b>71,087</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. pour la maîtrise du français et un frère/sœur au Canada), à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

Tableau 25 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour la maîtrise du français, selon la note du Système de classement global

<b>Note du Système de classement global</b>	<b>MF 15 points*</b>	<b>MF 30 points*</b>	<b>Total MF</b>	<b>MF et DP</b>	<b>Sans MF</b>	<b>Total – Invitations</b>
601-1200	1	4	5	212	8,662	8,879
501-600	89	356	445	0	3,720	4,165
451-500	269	544	813	0	38,119	38,932
401-450	90	336	426	0	32,826	33,252
351-400	0	2	2	0	164	166
301-350	1	1	2	0	169	171
1-300	2	0	2	0	455	457
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>1,243</b>	<b>1,695</b>	<b>212</b>	<b>84,115</b>	<b>86,022</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. pour la maîtrise du français et un frère/sœur au Canada), à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

### Frère ou sœur au Canada

Les tableaux 26 et 27 présentent le nombre de candidats dans le bassin d'Entrée express et le nombre d'invitations à présenter une demande envoyées à des candidats en 2017 qui ont obtenu des points additionnels du fait qu'ils ont un frère ou une sœur au Canada (FS). Les points additionnels pour les FS ont été instaurés dans le système Entrée express le 6 juin 2017 et semblent être le type de points additionnels le plus commun. Dans le bassin, quelque 9 553 candidats possèdent des points additionnels pour les FS. Du 6 juin au 31 décembre 2017, 3 781 des 38 146 invitations (soit dix %) étaient destinées à des candidats possédant des points additionnels pour les FS.

Tableau 26 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour un frère ou une sœur au Canada, selon la note du Système de classement global

Note du Système de classement global	FS 15 points*	FS et DP	Sans FS	Total - Candidats
601-1200	0	23	180	203
501-600	6	0	97	103
451-500	138	0	989	1,127
401-450	2,698	0	17,140	19,838
351-400	3,892	0	25,187	29,079
301-350	2,306	0	15,469	17,775
1-300	513	0	2,449	2,962
<b>Total</b>	<b>9,553</b>	<b>23</b>	<b>61,511</b>	<b>71,087</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. pour un emploi réservé et un frère/sœur au Canada), à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

Tableau 27 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels pour un frère ou une sœur au Canada, selon la note du Système de classement global

Note du Système de classement global	FS 15 points*	FS et DP	Sans FS	Total – Invitations
601-1200	6	578	8,295	8,879
501-600	226	0	3,939	4,165
451-500	2,301	0	36,631	38,932
401-450	1,180	0	32,072	33,252
351-400	14	0	152	166
301-350	20	0	151	171
1-300	34	0	423	457
<b>Total</b>	<b>3,781</b>	<b>578</b>	<b>81,663</b>	<b>86,022</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. pour un emploi réservé et un frère/sœur au Canada), à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

### III. Sujets spéciaux : Analyse comparative entre les sexes

Le créateur de profil d'Entrée express demande au candidat de fournir des renseignements personnels comme son sexe et sa date de naissance tels qu'ils figurent dans son passeport, son titre de voyage ou une pièce d'identité nationale. Le candidat déclare lui-même à quel sexe il appartient lorsqu'il crée son compte MonCIC. Les options qui s'offrent à lui sont : homme, femme ou non précisé.

Les tableaux qui suivent sont un prolongement de l'analyse comparative entre les sexes initiale présentée dans le document *Entrée express : Observations préliminaires sur les améliorations de novembre 2016*. Les tableaux de données sont organisés selon les étapes, à commencer par le continuum d'Entrée express, puis l'étape de la demande de résidence permanente, et enfin, l'étape de l'admission. Chacun des tableaux divise les données en fonction du sexe, dans la mesure du possible. Dans certains cas, le nombre de candidats et de résidents permanents dont le sexe est « non précisé » ou « non déclaré » était trop petit pour les distinguer. Ainsi, ces candidats et résidents permanents ont été inclus dans le total.

Au 3 janvier 2018, il y avait 71 087 candidats dans le bassin d'Entrée express. De ces candidats, 27 824 (39 %) étaient des femmes, 43 274 (61 %) étaient des hommes et 16 (moins de 1 %) n'ont pas précisé de sexe. Le tableau 29 indique qu'un pourcentage légèrement plus élevé de candidates ont obtenu des notes du SCG se situant dans les fourchettes 400-449 et 350-399.

Tableau 28 : Profils cumulatifs soumis dans le bassin d'Entrée express, selon le sexe

<b>Cumulatif</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Non précisé</b>	<b>Total au 3 janvier 2018</b>
<b><i>Profils reçus</i></b>				
<b>Profils soumis</b>	206,891	391,492	124	598,507
<b>Profils non admissibles</b>	91,026	192,287	83	283,396
<b>Profils en suspens</b>	6	9	0	15
<b><i>Profils qui ne se trouvent plus dans le bassin</i></b>				
<b>Profils expirés</b>	29,044	51,086	7	80,137
<b>Profils retirés du bassin</b>	17,469	32,852	12	50,333
<b>Demandes soumises aux fins de traitement*</b>	37,678	66,287	5	103,970
<b><u>Annuel</u></b>				
<b><i>Profils qui se trouvent dans le bassin</i></b>				
<b>Candidats actifs</b>	27,824	43,247	16	71,087
<b>Invitations à présenter une demande en suspens</b>	3,844	5,724	1	9,569

\*Le nombre total de demandes de résidence permanente n'inclut pas les demandes annulées.



Tableau 29 : Répartition des notes du Système de classement global des candidats du bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018, selon le sexe

Note du Système de classement global	Femmes		Hommes		Non précisé		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
>1000	12	0%	24	0%	0	0%	36	0%
950 - 999	30	0%	46	0%	0	0%	76	0%
900 - 949	26	0%	43	0%	0	0%	69	0%
850 - 899	4	0%	13	0%	0	0%	17	0%
800 - 849	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
750 - 799	0	0%	1	0%	0	0%	1	0%
700 - 749	1	0%	2	0%	0	0%	3	0%
650 - 699	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
600 - 649	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
550 - 599	2	0%	8	0%	0	0%	10	0%
500 - 549	45	0%	52	0%	0	0%	97	0%
450 - 499	483	2%	694	2%	0	0%	1,177	2%
<b>400 - 449</b>	<b>8,335</b>	<b>30%</b>	<b>12,066</b>	<b>28%</b>	<b>3</b>	<b>19%</b>	<b>20,404</b>	<b>29%</b>
440 - 449	581	7%	774	6%	0	0%	1,355	7%
430 - 439	1,676	20%	2,547	21%	1	33%	4,224	21%
420 - 429	1,704	20%	2,463	20%	0	0%	4,167	20%
410 - 419	1,995	24%	2,892	24%	2	67%	4,889	24%
400 - 409	2,379	29%	3,390	28%	0	0%	5,769	28%
<b>350 - 399</b>	<b>11,711</b>	<b>42%</b>	<b>17,261</b>	<b>40%</b>	<b>11</b>	<b>69%</b>	<b>28,983</b>	<b>41%</b>
390 - 399	2,087	18%	3,166	18%	1	9%	5,254	18%
380 - 389	<b>2,305</b>	20%	<b>3,400</b>	20%	<b>2</b>	18%	<b>5,707</b>	20%
370 - 379	2,531	22%	3,749	22%	3	27%	6,283	22%
360 - 369	2,435	21%	3,479	20%	3	27%	5,917	20%
350 - 359	2353	20%	3467	20%	2	18%	5822	20%
<b>300 - 349</b>	<b>6,347</b>	<b>23%</b>	<b>11,036</b>	<b>26%</b>	<b>2</b>	<b>13%</b>	<b>17,385</b>	<b>24%</b>
340 - 349	2,069	33%	3,119	28%	1	50%	5,189	30%
330 - 339	1,592	25%	2,826	26%	0	0%	4,418	25%
320 - 329	1,258	20%	2,299	21%	0	0%	3,557	20%
310 - 319	863	14%	1,668	15%	1	50%	2,532	15%
300 - 309	565	9%	1124	10%	0	0%	1689	10%
250 - 299	677	2%	1299	3%	0	0%	1976	3%
200 - 249	90	0%	376	1%	0	0%	466	1%
150 - 199	51	0%	228	1%	0	0%	279	0%
100 - 149	6	0%	78	0%	0	0%	84	0%
<100	4	0%	19	0%	0	0%	23	0%
<b>Total</b>	<b>27,824</b>	<b>100%</b>	<b>43,247</b>	<b>100%</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71,087</b>	<b>100%</b>

Les tableaux 30.1 et 30.2 présentent le nombre de candidats dans le bassin d'Entrée express ayant obtenu ou non des points additionnels, selon le sexe. Le tableau 30.1 regroupe tous les candidats en fonction des types de points additionnels obtenus et le tableau 30.2 sépare tous les candidats selon chacune des combinaisons de type de points additionnels.

En nombres absolus, plus de candidats de sexe masculin dans le bassin d'Entrée express ont obtenu des points additionnels, mais la répartition en pourcentage pour chacune des combinaisons de types de points additionnels est semblable pour les hommes et les femmes. En nombres relatifs, aucun des deux sexes ne présente plus de combinaisons de types de points additionnels que l'autre.

Tableau 30.1 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories et points additionnels et le sexe\*

<b>Catégories de points additionnels</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Non précisé</b>
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	20,469	32,851	9
<b>Candidats ayant obtenu des points additionnels</b>			
<i>Désignation d'une province</i>	73	130	0
<i>Emploi réservé</i>	686	1,648	1
<i>Diplôme canadien</i>	2,423	3,502	4
<i>Maîtrise du français</i>	447	596	0
<i>Frère/sœur au Canada</i>	4,247	5,300	2

\*Aucun total n'est fourni, car les données déclarées sur les points additionnels ne sont pas mutuellement exclusives, et la somme ne correspond pas au nombre total de candidats dans le bassin.

Tableau 30.2 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels\* et le sexe

Catégories de points additionnels	Femmes		Hommes		Non précisé		Total Candidats
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	20,469	74%	32,851	76%	9	56%	53,329
<b>Une catégorie de points additionnels</b>	<b>6,845</b>	<b>25%</b>	<b>9,631</b>	<b>22%</b>	<b>7</b>	<b>44%</b>	<b>16,483</b>
<i>Désignation d'une province</i>	73	1%	130	1%	0	0%	203
<i>Emploi réservé</i>	486	7%	1,292	13%	1	14%	1,779
<i>Diplôme canadien</i>	2,093	31%	3,028	31%	4	57%	5,125
<i>Frère/sœur au Canada</i>	3,843	56%	4,713	49%	2	29%	8,558
<i>Maîtrise du français</i>	350	5%	468	5%	0	0%	818
<b>Deux catégories de points additionnels</b>	<b>494</b>	<b>2%</b>	<b>749</b>	<b>2%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>1,243</b>
<i>Emploi réservé et diplôme canadien</i>	89	18%	147	20%	0	0%	236
<i>Emploi réservé et frère/sœur au Canada</i>	89	18%	175	23%	0	0%	264
<i>Diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	225	46%	300	40%	0	0%	525
<i>Maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	79	16%	96	13%	0	0%	175
<i>Emploi réservé et maîtrise du français</i>	7	1%	19	3%	0	0%	26
<i>Diplôme canadien et maîtrise du français</i>	5	1%	12	2%	0	0%	17
<b>Trois catégories de points additionnels</b>	<b>16</b>	<b>0%</b>	<b>16</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>32</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	10	63%	15	94%	0	0%	25
<i>Emploi réservé, frère/sœur au Canada et maîtrise du français</i>	4	25%	0	0%	0	0%	4
<i>Emploi réservé, maîtrise du français et diplôme canadien</i>	1	6%	0	0%	0	0%	1
<i>Diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	1	6%	1	6%	0	0%	2
<b>Quatre catégories de points additionnels</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	0	0%	0	0%	0	0%	0
<b>Total</b>	<b>27,824</b>	<b>100%</b>	<b>43,247</b>	<b>100%</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>71,087</b>

\*Toutes les données déclarées sont mutuellement exclusives.

Le tableau 31 présente le nombre de candidats dans le bassin d'Entrée express qui possèdent des points additionnels pour un ER par profession (CNP) et par sexe. Les candidates se concentrent dans les professions qui exigent habituellement des études collégiales. Les candidats, pour leur part, sont répartis entre les postes de gestion exigeant des études universitaires et ceux exigeant des études collégiales.

Tableau 31 : Candidats dans le bassin d'Entrée express au 3 janvier 2018 ayant et n'ayant pas d'emploi réservé, selon la CNP, les autres catégories de points additionnels et le sexe

<b>Femmes</b>	<b>ER 50 points</b>	<b>ER 200 points</b>				<b>Nombre</b>
<b>Profession</b>	<b>et autres*</b>	<b>et autres*</b>	<b>Total ER</b>	<b>ER et DP</b>	<b>Sans ER</b>	<b>total de</b>
						<b>candidats</b>
CNP 6311 Superviseurs/superveuses des services alimentaires	97	0	97	0	214	311
CNP 6322 Cuisiniers/cuisinières	77	0	77	1	91	169
CNP 0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	35	0	35	0	176	211
CNP 4214 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	29	0	29	1	338	368
CNP 1221 Agents/agentes d'administration	29	0	29	0	542	571
CNP 6211 Superviseurs/superveuses des ventes – commerce de détail	26	0	26	0	143	169
CNP 5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	22	0	22	0	200	222
CNP 1241 Adjoints administratifs/adjointes administratives	18	0	18	0	938	956
CNP 1311 Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	17	0	17	0	407	424
CNP 6332 Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries	15	0	15	0	43	58
<b>Total 10 principales professions</b>	<b>365</b>	<b>0</b>	<b>365</b>	<b>2</b>	<b>3,092</b>	<b>3,459</b>
Other	316	5	321	2	24,042	24,365
<b>Total</b>	<b>681</b>	<b>5</b>	<b>686</b>	<b>4</b>	<b>27,134</b>	<b>27,824</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. emploi réservé et frère/sœur au Canada) à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

<b>Hommes</b>	<b>ER 50 points</b>	<b>ER 200 points</b>				<b>Nombre</b>
<b>Profession</b>	<b>et autres*</b>	<b>et autres*</b>	<b>Total ER</b>	<b>ER et DP</b>	<b>Sans ER</b>	<b>total de</b>
						<b>candidats</b>
CNP 6322 Cuisiniers/cuisinières	127	0	127	1	3,907	4,035
CNP 6311 Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	78	0	78	0	3,562	3,640
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	66	0	66	0	1,704	1,770
CNP 7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	64	0	64	0	1,512	1,576
CNP 5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	58	0	58	1	287	346
CNP 8252 Entrepreneurs/entrepreneuses de services agricoles, surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage	55	0	55	0	249	304
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	48	0	48	0	211	259
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	43	0	43	0	189	232
CNP 0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	41	0	41	0	80	121
CNP 0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	37	0	37	0	20	57
<b>Total 10 principales professions</b>	<b>617</b>	<b>0</b>	<b>617</b>	<b>2</b>	<b>11,721</b>	<b>12,340</b>
Autres	1,007	24	1,031	6	29,870	30,907
<b>Total</b>	<b>1,624</b>	<b>24</b>	<b>1,648</b>	<b>8</b>	<b>41,591</b>	<b>43,247</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. emploi réservé et frère/sœur au Canada) à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

<b>Sexe non précisé</b>	<b>ER 50 points</b>	<b>ER 200 points</b>				<b>Nombre</b>
<b>Profession</b>	<b>et autres*</b>	<b>et autres*</b>	<b>Total ER</b>	<b>ER et DP</b>	<b>Sans ER</b>	<b>total de candidats</b>
CNP 0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	0	0	0	0	2	2
CNP 2281 Techniciens/techniciennes de réseau informatique	0	0	0	0	1	1
CNP 6311 Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	0	0	0	0	1	1
CNP 3113 Dentistes	0	0	0	0	1	1
CNP 1122 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	0	0	0	0	1	1
CNP 0821 Gestionnaires en agriculture	1	0	1	0	0	1
CNP 1123 Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	0	0	0	0	1	1
CNP 3112 Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	0	0	0	0	1	1
CNP 1215 Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	0	0	0	0	1	1
CNP 6222 Acheteurs/acheteuses des commerces de détail et de gros	0	0	0	0	1	1
<b>Total 10 principales professions</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
Autres	0	0	0	0	5	5
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

\*Inclut les candidats ayant obtenu d'autres points additionnels (p. ex. emploi réservé et frère/sœur au Canada) à l'exception des candidats ayant obtenu des points additionnels pour une désignation d'une province.

Tableau 32 : Répartition des notes du système de classement global et invitations envoyées en 2017, selon le sexe

Note du Système de classement global	Femmes		Hommes		Non précisé		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
>1000	1,153	3%	1,762	3%	0	0%	2,915	3%
950 - 999	1,018	3%	1,995	4%	0	0%	3,013	4%
900 - 949	684	2%	1,478	3%	0	0%	2,162	3%
850 - 899	107	0%	268	1%	0	0%	375	0%
800 - 849	33	0%	113	0%	0	0%	146	0%
750 - 799	8	0%	65	0%	0	0%	73	0%
700 - 749	10	0%	27	0%	0	0%	37	0%
650 - 699	9	0%	37	0%	0	0%	46	0%
600 - 649	28	0%	87	0%	0	0%	115	0%
550 - 599	138	0%	365	1%	0	0%	503	1%
500 - 549	1,419	4%	2,404	5%	0	0%	3,823	4%
450 - 499*	16,314	49%	23,907	46%	1	100%	40,222	47%
400 - 449	12,520	37%	19,280	37%	0	0%	31,800	37%
350 - 399	28	0%	139	0%	0	0%	167	0%
300 - 349	20	0%	153	0%	0	0%	173	0%
250 - 299	47	0%	247	0%	0	0%	294	0%
200 - 249	14	0%	139	0%	0	0%	153	0%
150 - 199	1	0%	4	0%	0	0%	5	0%
100 - 149	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<100	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>33,551</b>	<b>100%</b>	<b>52,470</b>	<b>100%</b>	<b>1</b>	<b>100%</b>	<b>86,022</b>	<b>100%</b>

\*Le total inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé

Le tableau 33 présente la distribution en pourcentage des invitations envoyées à des hommes et à des femmes dans chacun des programmes d'immigration économique gérés par Entrée express. Un plus grand nombre d'invitations ont été faites à des hommes qu'à des femmes dans chacun des programmes, en particulier dans le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) où l'écart est le plus grand. Le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) présente le plus faible écart; en 2017, 42 % de toutes les invitations envoyées dans le cadre de ce programme ont été faites à des femmes, et 58 % à des hommes.

Les tableaux 29, 33 et 38 à 40 indiquent qu'à l'étape de la demande de résidence permanente et à l'étape de l'admission, le rapport femmes-hommes des candidats à Entrée express est semblable. Dans le continuum d'Entrée express, au moment de la soumission du profil, dans le bassin d'Entrée express et à l'IPD, le rapport femmes-hommes est d'environ 40/60. Selon les tendances antérieures en ce qui concerne les demandeurs de la résidence permanente femmes et hommes, le rapport était aussi d'environ 40/60, ce qui correspond au rapport actuel. Le nombre total d'admissions en 2017 selon le sexe du demandeur principal correspond également à un rapport femmes-hommes de 40/60.

Tableau 33 : Invitations envoyées en 2017 selon le programme d'immigration économique et le sexe des candidats

Programme d'immigration économique	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Candidats des provinces	3,015	35%	5,717	65%	8,732	100%
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	17,574	42%	23,790	58%	41,364	100%
Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)	129	14%	777	86%	906	100%
Catégorie de l'expérience canadienne*	12,834	37%	22,186	63%	35,020	100%
<b>Total</b>	<b>33,552</b>	<b>39%</b>	<b>52,470</b>	<b>61%</b>	<b>86,022</b>	<b>100%</b>

\*Le total inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé.

Tableau 34.1 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels, selon la combinaison de catégories de points additionnels et le sexe\*

Catégories de points additionnels	Femmes	Hommes
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	18,083	25,202
<b>Candidats ayant obtenu des points additionnels</b>		
<i>Désignation d'une province</i>	3,015	5,718
<i>Emploi réservé</i>	2,227	5,968
<i>Diplôme canadien**</i>	9,092	14,815
<i>Maîtrise du français</i>	753	942
<i>Frère/sœur au Canada</i>	1,665	2,116

\*\*Aucun total n'est fourni, car les données déclarées sur les points additionnels ne sont pas mutuellement exclusives, et la somme ne correspond pas au nombre total d'invitations envoyées en 2017.

\*\*Le total pour les femmes inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé.



Tableau 34.2 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats ayant et n'ayant pas obtenu de points additionnels selon la combinaison de catégories de points additionnels et le sexe\*

Catégories de points additionnels	Femmes		Hommes		Total Candidats
	Nombre	%	Nombre	%	
Candidats n'ayant pas obtenu de points additionnels	18,083	54%	25,202	58%	43,285
<b>Une catégorie de points additionnels</b>	<b>14,219</b>	<b>42%</b>	<b>25,046</b>	<b>58%</b>	<b>39,265</b>
<i>Désignation d'une province</i>	3,015	21%	5,718	23%	8,733
<i>Emploi réservé</i>	1,447	10%	4,450	18%	5,897
<i>Diplôme canadien**</i>	8,024	56%	12,937	52%	20,961
<i>Frère/sœur au Canada</i>	1,129	8%	1,242	5%	2,371
<i>Maîtrise du français</i>	604	4%	699	3%	1,303
<b>Deux catégories de points additionnels</b>	<b>1,217</b>	<b>4%</b>	<b>2,155</b>	<b>5%</b>	<b>3,372</b>
<i>Emploi réservé et diplôme canadien</i>	654	54%	1,226	57%	1,880
<i>Emploi réservé et frère/sœur au Canada</i>	70	6%	148	7%	218
<i>Diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	351	29%	555	26%	906
<i>Maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	83	7%	107	5%	190
<i>Emploi réservé et maîtrise du français</i>	29	2%	87	4%	116
<i>Diplôme canadien et maîtrise du français</i>	30	2%	32	1%	62
<b>Trois catégories de points additionnels</b>	<b>33</b>	<b>0%</b>	<b>65</b>	<b>0%</b>	<b>98</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien et frère/sœur au Canada</i>	26	79%	50	77%	76
<i>Emploi réservé, frère/sœur au Canada et maîtrise du français</i>	0	0%	2	3%	2
<i>Emploi réservé, maîtrise du français et diplôme canadien</i>	1	3%	3	5%	4
<i>Diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	6	18%	10	15%	16
<b>Quatre catégories de points additionnels</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>2</b>	<b>0%</b>	<b>2</b>
<i>Emploi réservé, diplôme canadien, maîtrise du français et frère/sœur au Canada</i>	0	0%	2	0%	2
<b>Total</b>	<b>33,552</b>	<b>100%</b>	<b>52,470</b>	<b>100%</b>	<b>86,022</b>

\*Toutes les données déclarées sont mutuellement exclusives.

\*\*Le total inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé.

Tableau 35 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats selon le pays de résidence et le sexe

Invitations envoyées à des candidates				Invitations envoyées à des candidats			
Pays de résidence	Nombre	%	Rang	Pays de résidence	Nombre	%	Rang
Canada*	15,463	46%	1	Canada	26,695	51%	1
Inde	6,074	18%	2	Inde	8,875	17%	2
États-Unis	1,956	6%	3	États-Unis	3,857	7%	3
Nigéria	1,545	5%	4	Émirats arabes unis	1,421	3%	4
Émirats arabes unis	1,040	3%	5	Nigéria	1,378	3%	5
Royaume-Uni	669	2%	6	Royaume-Uni	897	2%	6
Chine	573	2%	7	Pakistan	897	2%	7
Pakistan	451	1%	8	Arabie saoudite	611	1%	8
Afrique du Sud. République d'	436	1%	9	Afrique du Sud. République d'	457	1%	9
Philippines	304	1%	10	Singapour	443	1%	10
Singapour	264	1%	11	Chine	438	1%	11
Arabie saoudite	189	1%	17	Philippines	201	0%	20
Autres	4,588	14%		Autres	6,300	12%	
<b>Total</b>	<b>33,552</b>	<b>100%</b>		<b>Total</b>	<b>52,470</b>	<b>100%</b>	

\*Le total inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé.

Tableau 36 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats selon leur pays de citoyenneté et leur sexe

Invitations envoyées à des candidates				Invitations envoyées à des candidats			
Pays de citoyenneté	Nombre	%	Rang	Pays de citoyenneté	Nombre	%	Rang
Inde*	11,892	35%	1	Inde	24,417	47%	1
Chine	4,062	12%	2	Chine	3,403	6%	2
Nigéria	2,443	7%	3	Nigéria	2,688	5%	3
Royaume-Uni	1,011	3%	4	Pakistan	2,445	5%	4
Pakistan	895	3%	5	Royaume-Uni	1,643	3%	5
États-Unis	807	2%	6	États-Unis	1,215	2%	6
Philippines	666	2%	7	Brésil	1,034	2%	7
Corée du Sud	660	2%	8	Iran	864	2%	8
Brésil	635	2%	9	Égypte	848	2%	9
France	531	2%	10	Bangladesh	777	1%	10
Iran	520	2%	11	France	717	1%	13
Égypte	372	1%	17	Philippines	481	1%	16
Bangladesh	287	1%	21	Corée du Sud	591	1%	14
Autre	8,771	26%		Autre	11,347	22%	
<b>Total</b>	<b>33,552</b>	<b>100%</b>		<b>Total</b>	<b>52,470</b>	<b>100%</b>	

\*Le total inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé.

Tableau 37.1 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats de sexe féminin selon leur profession

Profession	Nombre	%	Rang
CNP 1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	1,484	4%	1
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	1,369	4%	2
CNP 1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables	1,174	3%	3
CNP 1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	1,171	3%	4
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	1,143	3%	5
NOC1221-Administrative officers	955	3%	6
CNP 4011 Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	874	3%	7
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	721	2%	8
CNP 0124 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	687	2%	9
CNP 1311 Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	685	2%	10
CNP 1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	612	2%	11
CNP 1122 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	591	2%	13
CNP 0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	283	1%	37
CNP 2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	215	1%	48
CNP 2132 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	79	0%	87
Autres*	21,509	64%	
<b>Total</b>	<b>33,552</b>	<b>100%</b>	

\*Le total inclut un candidat dont le sexe n'est pas précisé.

Tableau 37.2 : Invitations envoyées en 2017 à des candidats de sexe masculin selon leur profession

Profession	Nombre	%	Rang
CNP 2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique	3,845	7%	1
CNP 2173 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	3,641	7%	2
CNP 2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	2,760	5%	3
CNP 2132 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	1,286	2%	4
CNP 1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables	1,212	2%	5
CNP 1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	1,172	2%	6
CNP 0213 Gestionnaires des systèmes informatiques	1,076	2%	7
CNP 1122 Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	1,027	2%	8
CNP 2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	1,015	2%	9
CNP 4011 Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	955	2%	10
CNP 0124 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques	807	2%	12
CNP 1123 Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques	715	1%	17
CNP 1241 Adjoints administratifs/ adjointes administratives	487	1%	34
CNP 0124 Agents/agentes d'administration	449	1%	35
CNP 1311 Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	416	1%	38
Autres*	31,607	60%	
<b>Total</b>	<b>52,470</b>	<b>100%</b>	

Les tableaux 38 et 39 présentent les demandes de résidence permanente reçues par programme d'immigration économique avant et depuis le lancement d'Entrée express, de 2005 à 2017, selon le sexe du demandeur principal. À la première année de la catégorie de l'expérience canadienne (2008), le pourcentage de demandeurs femmes et hommes se situait respectivement à 45 % et 55 %.

Toutefois, au fil du temps, alors qu'une plus grande importance est accordée à l'expérience de travail au Canada plutôt qu'à des études au Canada, le pourcentage d'hommes qui présentent une demande au titre de la catégorie de l'expérience canadienne augmente. En 2015, 30 % de toutes les demandes de résidence permanente reçues provenaient de femmes, et 70 %, d'hommes. En 2017, ces chiffres étaient de 38 % et de 62 %.

Tableau 38 : Demandes reçues de 2005 à 2014 (avant Entrée express) selon le programme économique d'Entrée express et le sexe du candidat (nombre de dossiers)

Année	Programme des candidats des provinces						Travailleurs qualifiés (fédéral)					
	F	%	H	%	NP	%	F	%	H	%	NP	%
2005	1,007	23%	3,291	77%	0	0%	19,141	33%	38,132	67%	19	0%
2006	1,624	25%	4,812	75%	0	0%	26,940	35%	50,706	65%	31	0%
2007	2,298	26%	6,591	74%	0	0%	27,991	35%	52,242	65%	35	0%
2008	3,749	27%	10,018	73%	4	0%	24,700	34%	47,184	66%	15	0%
2009	4,238	29%	10,378	71%	1	0%	20,623	36%	36,421	64%	5	0%
2010	6,591	33%	13,461	67%	1	0%	20,660	39%	32,466	61%	2	0%
2011	5,963	33%	12,000	67%	0	0%	8,723	43%	11,779	57%	0	0%
2012	6,771	35%	12,475	65%	1	0%	2,162	32%	4,587	68%	0	0%
2013	7,530	34%	14,942	66%	0	0%	1,935	33%	3,983	67%	0	0%
2014	8,411	35%	15,541	65%	2	0%	10,380	38%	17,178	62%	1	0%
<b>Total</b>	<b>48,182</b>	<b>32%</b>	<b>103,509</b>	<b>68%</b>	<b>9</b>	<b>0%</b>	<b>163,255</b>	<b>36%</b>	<b>294,678</b>	<b>64%</b>	<b>108</b>	<b>0%</b>

  

Année	Travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)						Catégorie de l'expérience canadienne					
	F	%	H	%	NP	%	F	%	H	%	NP	%
2005	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2008	-	-	-	-	-	-	339	45%	408	55%	0	0%
2009	-	-	-	-	-	-	1,679	36%	2,952	64%	0	0%
2010	-	-	-	-	-	-	1,765	36%	3,142	64%	0	0%
2011	-	-	-	-	-	-	2,354	36%	4,188	64%	0	0%
2012	-	-	-	-	-	-	2,890	35%	5,307	65%	0	0%
2013	2	2%	126	98%	0	0%	5,071	33%	10,213	67%	0	0%
2014	13	3%	409	97%	0	0%	3,985	30%	9,305	70%	0	0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>3%</b>	<b>535</b>	<b>97%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>18,083</b>	<b>34%</b>	<b>35,515</b>	<b>66%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

Tableau 39 : Demandes de résidence permanente reçues dans Entrée express, selon le sexe du demandeur (nombre de personnes)

Année/trimestre	Femmes	%	Hommes	%	Total*	%
2015	10,441	30%	24,870	70%	35,311	100%
2016	13,210	31%	29,688	69%	42,898	100%
<b>2017</b>	<b>41,920</b>	<b>38%</b>	<b>67,553</b>	<b>62%</b>	<b>109,473</b>	<b>100%</b>
Q1	8,240	36%	14,614	64%	22,854	100%
Q2	12,921	39%	20,627	61%	33,548	100%
Q3	11,307	39%	17,616	61%	28,923	100%
Q4	9,452	39%	14,696	61%	24,148	100%

\*Le nombre total de demandes reçues peut varier par rapport au nombre indiqué ailleurs dans le rapport, car les dates d'extraction des données ne sont pas les mêmes. Les demandes peuvent être entrées dans le système, ou annulées, ou des personnes à charge peuvent être ajoutées à la demande.

Tableau 40 : Admissions par l'entremise d'Entrée express selon le pays de citoyenneté et le sexe du demandeur (nombre de dossiers)

Demandeuses principales				Demandeurs principaux			
Pays de résidence	Nombre	%	Rang	Pays de résidence	Nombre	%	Rang
Inde	4,555	33%	1	Inde	11,704	47%	1
Chine	2,342	17%	2	Chine	1,947	8%	2
Nigéria	652	5%	3	Nigéria	873	4%	3
Royaume-Uni	486	3%	4	Pakistan	870	4%	4
Pakistan	429	3%	5	Royaume-Uni	716	3%	5
États-Unis	411	3%	6	États-Unis	699	3%	6
Philippines	402	3%	7	Brésil	593	2%	7
Corée du Sud	313	2%	8	Iran	543	2%	8
Brésil	291	2%	9	Égypte	474	2%	9
France	261	2%	10	Bangladesh	429	2%	10
Pakistan	184	1%	14	Corée du Sud	368	1%	12
Autre	3,566	26%		Autre	5,622	23%	
<b>Total</b>	<b>13,892</b>	<b>100%</b>		<b>Total</b>	<b>24,838</b>	<b>100%</b>	

#### IV. Conclusion

Les statistiques présentées ici sont conformes à celles faites dans Entrée express : Observations préliminaires sur les améliorations de novembre 2016. Ces rapports appuient l'évaluation initiale que les améliorations ciblées apportées à Entrée express en 2016 et en 2017 sont en harmonie avec la Stratégie en matière de compétences mondiales du Canada et la Feuille de route pour les langues officielles du Canada. Ces améliorations ont non seulement pour effet d'attirer une gamme diversifiée de talents de partout dans le monde, y compris d'anciens étudiants étrangers et des francophones, mais elles peuvent également réunir des familles. Elles sont le résultat d'une surveillance interne jumelée aux commentaires de candidats et d'intervenants tels que les provinces, les territoires et les employeurs.

IRCC continuera de suivre les résultats d'Entrée express et de modifier ses processus et ses politiques au besoin. Nous nous attendons à ce que les changements récemment apportés au système, notamment toutes les améliorations supplémentaires réalisées en 2016 et 2017, donnent lieu à l'accueil au Canada d'un plus grand nombre d'immigrants aux compétences et à l'expérience variées dont notre économie a besoin pour croître, notamment en répondant aux besoins régionaux et du marché du travail.